



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 26 MAI 2020 – 20 HEURES**

Le vingt-trois juin deux mille vingt, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Dingy-en-Vuache, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric ROSAY, Maire.

Présents : Monsieur Eric ROSAY, Monsieur Marc MENEGHETTI, Monsieur Olivier RIGAL, Monsieur Olivier GRANDCHAMP, Madame Sophie TURCK, Madame Christèle PERROTIN, Madame Catherine ARGAUD, Monsieur Joël SOLER, Monsieur Serge BRULER, Madame Murielle MORANDINI, Monsieur Thierry OCTAVE, Madame Patricia GRUBER, Madame Geneviève VUETAZ, Madame Stéphanie COMESTAZ, Monsieur Pierre LAUPIN

Absents : /

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie COMESTAZ

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande si le compte rendu de la dernière séance soulève des remarques, ce n'est pas le cas. Le compte rendu est approuvé.

Une courte vidéo de présentation portant sur l'élaboration du budget des communs est montrée, et des explications sur la construction d'un budget communal sont données.

DELIBERATIONS

• **Approbation du compte de gestion du budget principal de l'exercice 2019**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2018, dressé par le Receveur.

Considérant la régularité des écritures, le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Approbation du compte administratif de l'exercice 2019**

Monsieur le Maire, Monsieur Olivier RIGAL, Maire Adjoint, présente le compte administratif du budget principal de l'exercice 2019, lequel se résume ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	292 256,26			500 873,21	292 256,26	500 873,21
Opérations de l'exercice	1 062 454,51	1 679 320,30	728 417,62	852 186,85	1 790 872,13	2 531 507,15
TOTAUX	1 354 710,77	1 679 320,30	728 417,62	1 353 060,06	2 083 128,39	3 032 380,36
Résultats de clôture						949 251,97
Restes à réaliser	0	0	0	0	0	0
TOTAUX CUMULES		324 609,53		624 642,44		949 251,97
RESULTATS DEFINITIFS		324 609,53		624 642,44		949 251,97

Le compte administratif est voté et arrêté tel que résumé ci-dessus.

➤ **Délibération adoptée à la majorité**

- **Affectation des résultats de l'année 2019**

Monsieur le Maire rentre dans la salle.

Reprenant les résultats du compte administratif principal de 2019 qui se soldent :

- en fonctionnement :
 - par un excédent de l'exercice 2019 de 123 769,23 €
 - et un excédent reporté de 2018 de 500 873,21 €
 - soit un excédent global de 624 642,44 €
- en investissement :
 - par un excédent pour l'exercice 2019 de 616 865,79 €
 - et un déficit reporté de 2018 de - 292 256,26 €
 - soit un excédent global de 324 609,53 €

Le Conseil municipal, décide pour le budget primitif général 2020 :

- de reprendre l'excédent de la section d'investissement de 324 609,53 euros, en recettes d'investissement à l'article R001 (excédent d'investissement reporté).
- d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement de 624 642,44 euros en recettes de fonctionnement, à l'article R002 (excédent de fonctionnement reporté).

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Vote des taux d'imposition pour 2020**

Monsieur le Maire rappelle les taux pratiqués en 2019 qui sont les suivants :

Désignation	Taux 2019
Taxe habitation	13.36 %
Foncier bâti	8.56 %
Foncier non bâti	52.40 %

Il propose le maintien des taux d'imposition pour l'année 2020.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

• **Attribution de subventions**

Monsieur le Maire donne lecture des diverses demandes de subventions adressées à la commune. Il propose d'attribuer comme suit les subventions et d'inscrire au budget les dépenses correspondantes :

EHPAD Les Ombelles	1406 €
Amicale Les Ombelles	200 €
Traits en Savoie	200 €
Section Vuache (anciens combattants)	200 €
Banque alimentaire 74	75 €
Amicale personnel communal	120 €
MJC	9 318 €
Basket club St-Julien	150 €
FC Valleiry Etoile sportive	500 €
FC Vuache Jonzier	500 €
ADMR Viry Vuache	1406 €
ASJ 74 (Athlé Saint-Julien 74)	100 €
Association les Bals musette EHPAD St-Julien	200 €

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

• **Approbation du budget primitif 2020**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'approuver et d'arrêter comme suit le budget primitif général pour 2020 :

- section d'investissement 1 155 366,97 €
- section de fonctionnement 1 350 258,44 €

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

• **Proposition des membres de la CCID**

Suite au renouvellement des conseillers municipaux et à la demande des Services fiscaux, il convient de constituer une nouvelle Commission Communale des Impôts directs (CCID).

Cette commission est composée de 6 commissaires titulaires, 6 commissaires suppléants. Il est demandé à la Commune de rédiger une liste de 24 personnes parmi lesquelles le Directeur Départemental des Finances Publique désignera 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

Monsieur le Maire suggère au Conseil de proposer la liste des contribuables suivants :

1. Eric ROSAY
2. Marc MENEGHETTI
3. Gilbert VIDAL
4. Jean-Charles COMESTAZ
5. Silvie VINCENT
6. Solange VIGNA
7. Roland MARTIN
8. Frédéric JACOB

9. Patricia GRUBER
10. Jérôme VUICHARD
11. Serge BRÛLER
12. Philippe VUICHARD
13. Sandrine BERGUERRE
14. Olivier RIGAL
15. Olivier GRANDCHAMP
16. Sophie TURCK
17. Christèle PERROTIN
18. Catherine ARGAUD
19. Joël SOLER
20. Murielle MORANDINI
21. Thierry OCTAVE
22. Geneviève VUETAZ
23. Stéphanie COMESTAZ
24. Pierre LAUPIN

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Adhésion et désignation du représentant l'Association des Communes forestières de Haute Savoie**

Monsieur le maire présente l'Association des Communes forestières de Haute Savoie. Il propose au Conseil d'adhérer et de nommer Éric ROSAY comme référent forêt et Marc MENEGHETTI comme son suppléant pour représenter la Commune auprès des différentes instances forestières.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Acquisition parcelle A 3152**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a sollicité le Département en vue de l'acquisition de la parcelle A 3152 d'une contenance de 72 m².

Cette emprise jouxte, qui jouxte un terrain communal, constitue actuellement l'accotement de la route.

Le Conseil Départemental a émis un avis favorable à cette demande et a fixé le prix de cession à 25 €/m².

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Précision délégation au maire**

Monsieur le Maire propose au Conseil de modifier comme suit le « 4- » de la délibération D2020_15, afin de la rendre plus claire :

- « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 40 000 € HT ; »

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Convention gestion des eaux pluviales avec la CCG**

Monsieur le Maire explique le projet de convention.

Il propose à l'Assemblée d'adhérer au service de conseil et d'accompagnement en matière de gestion des eaux pluviales proposé par la Communauté de Communes du Genevois.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

Aide financière du Département pour compenser une partie des dépenses que la Commune a mobilisé dans le cadre COVID.

Levé de l'arrêté interdisant la circulation automobile chemin de Malbois.

Point sur le projet de point de tri à Raclaz : le Préfet a pris l'arrêté de cessibilité.

Point sur les contentieux en cours.

Point sur les travaux en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

A Dingy-en-Vuache, le 24 juin 2020

Le Maire,

Éric ROSAY

